

## NOTE D'INTERVENTION

*Groupe socialiste, écologiste et républicain*

**Véronique BILLOT**, conseillère départementale du canton de Nancy 2

Déléguée de territoire de Nancy et Couronne

---

### **Programme départemental d'insertion et Pacte territorial d'insertion (rapport n°1)**

Monsieur le Président,  
Mes chers collègues,

Cette nouvelle politique d'insertion qui se base sur une **évaluation sincère** du dernier Programme départemental d'insertion est le fruit d'un long travail collaboratif entre les différentes parties prenantes de l'insertion en Meurthe-et-Moselle.

Fidèle à la démarche de **développement social** adoptée par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, cette évaluation a pris en compte les contributions des personnes au cœur des dispositifs d'insertion (agents, référents, bénéficiaires, partenaires). Plus de 1 000 personnes ont ainsi été consultées entre 2014 et 2015 pour construire ce nouveau PDI. Il en a été ainsi pour son élaboration, il en sera de même pour son suivi.

L'implication du Conseil consultatif permanent de l'insertion et des équipes consultatives du RSA ne peut qu'enrichir le débat et contribuer à la réussite de ce Pacte territorial d'insertion qui se veut évolutif et partenarial.

Je tiens d'ailleurs ici à remercier l'ensemble des équipes et des personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce double document riche d'enseignements et très concret dans les propositions qu'il formule.

Comme le dit si bien ce programme départemental d'insertion, **la politique d'insertion est l'affaire de tous**. Plus encore, je dirai que le respect des personnes accompagnées est l'affaire de tous, et singulièrement l'affaire de tous les élus ici présents.

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis le 14 juin dernier, la précarité sociale est devenue le 21<sup>e</sup> critère de discrimination inscrit dans le code pénal. (Une personne ne peut être discriminée en raison de « la particulière vulnérabilité résultant de sa situation économique, apparente ou connue de son auteur »). Un acte fort et une reconnaissance symbolique qui n'a malheureusement pas coupé-court aux discours ambiants stigmatisant les plus démunis.

Trop souvent dans cette assemblée, depuis mars 2015, nous avons entendu le mot « fraude » suivre ou précédé le mot « RSA ». À vrai dire, pas une session n'y a malheureusement échappé. Sous couvert d'une bienveillance discutable, la suspicion sur les précaires n'a pas échappé au discours de certains de nos collègues réclamant toujours plus de contrôles.

À défaut de vous convaincre des orientations de notre politique d'insertion, j'espère que la lecture de ce programme départemental d'insertion aura su vous informer. Vous éclairer sur

la réalité quotidienne des personnes accompagnées par les services sociaux du département, et notamment les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Non, mes chers collègues, tous les bénéficiaires du RSA ne relèvent pas de l'accompagnement purement professionnel. Dans de nombreuses situations, les personnes requièrent un accompagnement social voire socio-médical. Et je relaierai ici la parole des usagers qui souligne « combien il est important de proposer à chacun un accompagnement adapté et progressif, qui 'prend le temps', avance 'à son rythme', 'étape par étape'. »

**À ces défis qui n'opposent pas droits et devoirs** et pour répondre à l'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA, nous proposons un accompagnement adapté grâce à la mise en place de parcours d'insertion dynamiques et réactifs construits sur-mesure avec la participation active des personnes accompagnées. C'est le sens du **nouveau référentiel d'accompagnement** qui propose dans une approche globale, à travers 4 modalités d'accompagnement, une réponse très pragmatique à la diversité des profils des bénéficiaires du RSA.

L'horizon demeure toujours l'accès à l'emploi, mais le rythme et l'itinéraire seront adaptés à chaque situation particulière. La formation, la mobilisation des clauses d'insertion, les pratiques d'immersion et de parrainage, l'insertion par l'activité économique sont autant d'outils à mobiliser et de leviers à pérenniser et à coordonner avec nos partenaires (Maisons de l'Emploi, Conseil régional, EPCI...) pour une meilleure offre d'insertion.

En complémentarité de l'offre professionnelle, nous faisons le pari de **l'insertion sociale** à travers la participation sociale et citoyenne des publics éloignés de l'emploi. Là encore, notre collectivité ose innover. L'expérimentation du service civique pour les bénéficiaires du RSA devrait permettre à une cinquantaine de volontaires de s'engager dans des missions citoyennes limitées dans le temps et ainsi valoriser leurs parcours d'insertion.

Je le dis haut et fort, mes chers collègues, **ne nous trompons pas de combat** pour que chaque Meurthe-et-Mosellan vive dans la dignité ! On estime encore, au niveau national, à 30 % la part de personnes qui pourraient percevoir le RSA, mais ne le demandent pas. L'accès aux droits et la lutte contre le non-recours est encore une priorité commune de ce PDI. Si nous pouvons noter la réussite des Journées d'Accueil et d'Orientation qui seront pérennisées et adaptées, nous travaillerons encore à la lisibilité de l'offre d'insertion départementale et territoriale.

Pour conclure, l'engagement de notre majorité pour l'accès de tous à un emploi digne et durable se poursuit. Ce pacte territorial d'insertion doit vivre et se construire encore. Je compte sur la mobilisation de tous les acteurs départementaux de l'insertion et tous nos partenaires, notamment sur les territoires vecteurs d'innovation sociale.

Vous pouvez compter sur le Département pour faire vivre les solidarités, valeurs fondamentales de la République.

Je vous remercie.